

Frais de scolarité



FACO PARIS

FORMER L'HOMME POUR LE MONDE

 FACULTÉ DE DROIT
 FACULTÉ D'ÉCONOMIE ET DE GESTION

Année universitaire 2010-2011

1 ^{ère} année	4 900 euros
2 ^{ème} année	4 900 euros
3 ^{ème} année	4 900 euros
4 ^{ème} année	4 900 euros

CONDITIONS DE REGLEMENT

Préinscription :

250 euros qui resteront acquis à FACO PARIS en cas de désistement ou d'échec au baccalauréat.

Inscription :

- 1 500 euros à joindre au dossier d'inscription.
- Solde de la scolarité : 7 prélèvements de 450 euros chacun, (ou 7 chèques) le 20 des mois d'octobre à avril.
- Le montant global de la scolarité peut être réglée par chèque (ordre : FACO)
- Un justificatif des revenus de la personne prenant en charge les frais de scolarité peut être demandé.

Abandon : il doit être notifié par lettre recommandée adressée au Service administratif des étudiants.

Le montant de la Pré-inscription reste acquis à FACO PARIS.

Tout semestre commencé est dû pour un abandon en cours d'année.

SECURITE SOCIALE ETUDIANTE

L'inscription à la Sécurité Sociale étudiante est OBLIGATOIRE.

- Le formulaire d'inscription est joint au dossier d'inscription (indiquer le choix SMEREP ou LMDE) et doit être complété même si l'étudiant ne cotise pas.

- Cette inscription est gratuite si l'étudiant n'a pas 20 ans avant la fin de l'année universitaire (30 septembre de l'année en cours).
- A partir de 20 ans, le paiement de la cotisation est obligatoire.
- Le montant est fixé par arrêté ministériel et vient en supplément des droits de scolarité.
- L'adhésion à une mutuelle complémentaire n'est pas nécessaire si l'étudiant est couvert par la mutuelle complémentaire de ses parents (jusqu'à 25 ans, en général). Elle est obligatoire si elle constitue l'unique assurance transports et responsabilité civile de l'étudiant.

FRAIS COMPLEMENTAIRES

Double Diplôme d'Anglais :

1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	1 100 euros
3 ^{ème} année	1 300 euros

Préparation « Admissions parallèles »

500 euros

Préparation « Sciences Po »

1000 euros

Préparation à l'examen du Barreau

1000 euros

4^{ème} année de Droit Notarial

Inscription au CSEN (Centre Supérieur d'Etudes Notariales) le plus tôt possible, en raison du nombre de places limité (frais de scolarité à régler sur place).

IELTS

4 ^{ème} année de droit	200 euros
---------------------------------	-----------